

## Suivi de la « Grande orientation » et points d'information de l'équipe

La Grande orientation est la planification stratégique de la TNCDC. Il s'agit d'une stratégie collective de renforcement et de positionnement du réseau des CDC débutée en 2019 et prévue jusqu'en mars 2024. Il est donc l'occasion à ce moment, de faire quelques suivis d'actions, dossiers, comités ou représentations en cours. Mais avant, voici quelques suivis en lien avec la gestion interne de la TNCDC.

### ➤ État de situation de l'équipe de la TNCDC

La TNCDC fonctionne à équipe réduite cet automne. Cela peut avoir un impact sur le plan de travail et la vitesse de réponse aux demandes des membres. On garde le cap sur les grandes priorités mais il est plus difficile de faire les mandats de communication et d'accompagnement des CDC. En effet, Yolande Touré, agente de communication, est en congé de maternité jusqu'en février. Depuis le départ de son remplaçant le printemps dernier, l'équipe a décidé de se partager des tâches à l'interne. Toutefois, depuis quelques semaines Marjolaine Cloutier (conseillère stratégique) est absente pour une durée indéterminée et Sylvie-Anne Rheault (agente de soutien) a diminué ses heures. Par ailleurs, Roxanne Lambert à l'administration se prépare à son départ en congé de maternité en janvier et accompagne Midwine Guillaume qui vient d'être embauchée comme agente de soutien à l'équipe.

La TNCDC est aussi en train de mener un processus d'embauche pour avoir une nouvelle agente de développement – volet recherche. Au final, il y a actuellement 9 postes dans l'équipe de la TNCDC, mais seulement 6 personnes en place. Le moral est bon, mais il est d'important d'avoir des attentes réalistes envers l'équipe dans le contexte actuel.

### ➤ Tournée de la dg

Dans le contexte actuel de l'équipe, la DG et le CA ont décidé de mettre fin à la tournée de la TNCDC afin que Marie-Line Audet puisse être davantage présente en soutien à l'équipe de travail. Or, le besoin derrière la tournée était surtout de se reconnecter avec le terrain, ce qu'elle fait en reprenant une partie du soutien aux membres et l'analyse et suivi des projets en transformation sociale. Bien que l'on soit déçus de la situation, on estime avoir quand même un bon **portrait de la situation de l'action communautaire autonome**. En effet, Marie-Line a quand même rencontré 12 CDC dans 5 régions différentes. Partout le constat est que l'action communautaire est passablement essoufflée voir à bout de ressources (humaines et financières) alors que les besoins augmentent et que les problématiques s'accroissent. Le contexte de rareté de la main d'œuvre amène un défi supplémentaire pour les CDC qui sont, elles en situation de gestion de croissance, mais manque souvent d'effectif pour réaliser ce qui a été anticipé. Les **animations de groupes** préparées pour la tournée demeurent toutefois disponibles sur demande. Voici les thématiques en rappel : « Rôle d'une CDC », « Le développement social », « La participation pleine et entière et la prise de parole égalitaire », « L'attractivité de la main d'œuvre », « La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale » et « L'innovation et la finance sociale ». Enfin, d'autres façons de consulter les membres seront mises de l'avant dans le cadre de la prochaine planification stratégique.

+ **Prorité Signature : Augmenter la visibilité du réseau des CDC par l'actualisation de notre image de marque et en le positionnant comme le leader du développement social local**

### **Objectif : Développer l'image de marque et faire connaître l'action des CDC**

#### ➤ Boîte à outils en communication et promotion/évaluation

La TNCDC, en collaboration avec Jean-Frédéric Lemay, évaluateur externe, mettra à disposition des CDC une boîte à outils en évaluation d'ici l'hiver, dans l'objectif d'assurer un transfert des connaissances et des outils développés durant le processus d'évaluation de la grande orientation, mais aussi des projets de renforcement des capacités d'agir en transformation sociale des CDC (Projet TNCDC-FLAC). Dans cette boîte à outils, on y retrouvera

également des outils pour que les CDC puissent réaliser un **portrait socioéconomique de l'action communautaire** sur leurs territoires, un **audit de perception** de leurs partenaires et membres et des outils pour leur permettre de s'approprier les chemins de changement produits pour suivre le déploiement des projets en transformation sociale. On s'assura de présenter la boîte à outils, soit lors de la prochaine rencontre de membres, soit lors d'un rendez-vous virtuel.

➤ Exposition « L'innovation sociale, naturellement communautaire »

L'exposition qui a été lancée en 2019 commence à faire le tour du Québec! Depuis la dernière rencontre nationale, la CDC-ROC GIM a accueilli l'exposition dans le cadre de son congrès annuel à Gaspé en octobre. Toute CDC désirant faire profiter leur territoire de l'exposition peut communiquer directement avec Midwine Guillaume à [info@tncdc.qc.ca](mailto:info@tncdc.qc.ca).

➤ Offensive marketing avec les coops de l'information

La TNCDC a conclu une entente avec les 6 coops de l'information pour une **campagne stratégique de sensibilisation et d'éducation**. Cette stratégie, sous forme de **3 reportages**, vise à mettre en lumière le rôle des CDC, mais aussi d'aborder différents enjeux sociaux comme la crise du logement par exemple. En utilisant la tribune de 6 médias crédibles et ancrées en région, on estime avoir une grande portée au Québec. Les reportages seront fait par un journaliste et seront diffusés dans les journaux papiers, les plateformes numériques et les infolettres (dont celle du Devoir en plus). Les 6 coops sont : Le Nouvelliste (Mauricie et Centre-du-Québec), Le Soleil (Québec, Bas-St-Laurent et Chaudière-Appalaches), La Tribune et la Voix de l'Est (Estrie et Montérégie), Le Quotidien (Saguenay-Lac-St-Jean) et Le Droit (Gatineau).

**Objectif : Se positionner comme source d'information crédible et développer un discours commun**

➤ Projet de loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace

La TNCDC a fait quelques démarches à l'automne pour organiser une activité de présentation/discussion autour des enjeux du projet de loi avec la Coalition solidarité Santé. Malheureusement ces démarches n'ont pas abouti et le projet de loi est à la veille d'être adopté. Afin que les CDC puissent tout de même comprendre les impacts du projet de loi dans les territoires, la TNCDC propose d'aborder le sujet lors du **RV virtuel du 14 février** prochain, à la suite de l'adoption de la loi.

Entre temps, la TN a tout de même signé une lettre ouverte : [Réforme Dubé, une absence évidente de consensus](#) portée par la Coalition solidarité Santé et cosignée par 200 organisations, associations et groupes issus des milieux coopératif, communautaire, médical et syndical. Cette lettre invite le ministre à débattre démocratiquement du projet de loi, en l'absence de consensus et d'adhésion, notamment du milieu communautaire autour de la réforme proposée. On estime que la réforme n'apportera pas de solution aux problèmes auxquels est confronté le réseau de la santé, à savoir « l'accessibilité aux soins et services pour la population ainsi que celui de la pénurie de personnel ».

➤ Bâtiments communautaires

**Projet « outiller le milieu communautaire québécois pour l'accès à l'immobilier »**

Ce projet coordonné par la TNCDC, qui vise à évaluer la faisabilité du changement d'échelle de l'initiative immobilière communautaire du Grand Montréal, c'est-à-dire valider son potentiel d'élargissement ou de reproduction à la grandeur de la province, est déjà à mi-parcours. L'équipe de projet a travaillé sur un portrait de la situation des projets en immobilier communautaire partout au Québec, notamment par un sondage et des études de cas. Les partenaires de l'initiative montréalaise ainsi que le comité de suivi, composé de 6 CDC provenant des quatre coins du Québec, se pencheront en novembre sur l'analyse des trois solutions possibles à la lumière du portrait réalisé, afin de dégager la solution la plus porteuse. Par la suite, un atelier de réflexion aura lieu pour peaufiner les conditions gagnantes de la solution choisie. D'ici février, un modèle financier aura été présenté aux partenaires financiers potentiels.

### Mesure 2.2.1 du PAGAC :

En parallèle, la TNCDC collabore toujours avec le **MESS pour le portrait des besoins** afin d'orienter la mise sur pied du programme d'accompagnement, d'accès à des locaux et d'amélioration locative mentionné [dans la mesure 2.2.1 du PAGAC](#). Un comité est en ce moment en train de peaufiner le questionnaire qui sera utilisé.

### Deux projets avec Territoires innovant en économie sociale et solidaire (TIESS)

La TNCDC fait partie du comité de suivi du projet « l'immobilier collectif au service des communautés » qui vise à documenter des projets immobiliers communautaires en mutualisation. La participation aux instances n'a pas débuté. Aussi, un projet sur les modèles alternatifs en logement a été déposé cet automne. S'il est approuvé, l'implication de la TNCDC sera au même niveau que le projet précédent.

#### ➤ Observatoire de l'ACA (OACA)

Les premières publications autour du projet de recherche sur l'autonomie des organismes d'ACA sont enfin disponibles. Sous la forme d'un [cahier synthèse](#), on retrouve une définition de l'autonomie, une représentation visuelle des 6 dimensions de l'autonomie telles que proposées par l'Observatoire de l'ACA, une synthèse des facteurs d'influence documentés dans la recherche, de nombreuses citations et de belles illustrations. **La revue de littérature et le cahier complet** devraient être disponibles dans les prochaines semaines, ainsi qu'une vidéo en partenariat avec Ripostes dans le mois de novembre ou décembre!

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de participer au **rendez-vous virtuel** portant sur ce cahier, l'enregistrement est maintenant disponible : [RdV Observatoire ACA : Autonomie : Définition et facteurs d'influence - YouTube](#).

Aussi, **l'enquête sur le déploiement de l'autonomie** dans les groupes communautaires est encore en cours, et ce jusqu'au 15 novembre. Les CDC sont invités à compléter le sondage et surtout à relayer l'enquête auprès de leurs membres : [Observatoire de l'ACA - Enquête 2023 \(limequery.com\)](#). Plus d'organismes y répondront et plus les résultats seront représentatifs.

Finalement, Ophélie Couspeyre et Diego Scalzo représentent la TNCDC sur le **CA provisoire** qui travaille à **l'incorporation de l'observatoire**. Dans l'idéal, une assemblée d'incorporation devrait avoir lieu d'ici mars 2024. En attendant, une demande de prolongation du financement, jusqu'en septembre 2024, a été déposée auprès de la Fondation Lucie et André Chagnon et des pourparlers seront entamés dans les prochaines semaines avec le MESS, pour assurer un financement à la mission pour l'observatoire.

#### ➤ Développement social

Le comité thématique développement social a terminé ses travaux. La rédaction de **l'énoncé de vision** est en cours et devrait être présenté lors de la rencontre nationale de mars. Les résultats des exercices et activités de positionnement dans la dernière année ont aussi permis à la TNCDC de proposer une **animation** dans les territoires avec les membres des CDC pour réfléchir au **rôle de la CDC en matière de développement social**. Une animation incluant les partenaires devrait suivre aussi dans les prochains mois. Enfin, le **projet de portrait** en développement social en collaboration avec le RQDS est toujours en attente de considération par le MESS. Le RQDS envisage de se retourner vers la FLAC, toutefois nous estimons qu'il serait préférable d'engager le gouvernement envers le portrait pour y déposer des recommandations.

#### ➤ Conditions de travail

La TNCDC a collaboré durant les deux dernières années à un projet de **recherche partenariale** avec le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) portant sur les Impact de la COVID-19 sur les conditions de travail dans l'action communautaire. Le rapport de recherche est en révision linguistique, ce qui veut dire qu'il sera disponible d'ici l'hiver. Par ailleurs, en parallèle de cette future publication, Ophélie Couspeyre a pris part à l'écriture d'un article collectif, avec Mylène Fauvel, à paraître et à participer au printemps dernier au congrès de l'ACFAS afin de partager notre expérience

et les apprentissages réalisés dans le cadre de notre participation à une recherche partenariale.

La TNCDC s'implique aussi à un comité du RQ-ACA qui travaille depuis plus d'un an à la **mise en place d'une vitrine web**, pour soutenir les organismes d'ACA qui souhaitent réfléchir sur les conditions de travail de leur équipe. Le comité a répertorié un ensemble d'outils produits principalement par le mouvement, mais pas seulement, qui comprend des guides et politiques générales pour structurer leur condition de travail, des outils pour leur permettre de réfléchir à l'amélioration des salaires et avantages sociaux, mais aussi aux bien-être au travail. Le lancement de la vitrine, initialement prévu pour décembre, est finalement planifié pour mars 2024.

➤ Comité thématique sur la philanthropie

La question de l'action philanthropique était traitée dans le comité financement depuis septembre. Cela dit, pour plus d'efficacité, il a été décidé qu'un comité distinct sera finalement formé pour se pencher sur le sujet. Les réflexions collectives seront entamées dès la RN de mars 2024. Il s'agit d'une question de fond qu'il faut prendre le temps d'appréhender, toutefois, une certaine urgence de se positionner localement face aux tendances actuelles du gouvernement nous oblige à agir rapidement. En effet, les stratégies gouvernementales qui consistent à déléguer des fonds publics à des tiers et à mettre de la pression sur les organismes pour qu'ils diversifient leurs sources de financement et qu'ils aillent vers la philanthropie sont questionnables et doivent mener les CDC à prendre position. Le réseau prendra ensuite le temps de discuter collectivement, du rôle de la philanthropie dans ce contexte, de développer une analyse critique de la situation, de définir ce qui est acceptable pour lui et enfin de s'outiller aux mieux dans ses prises de décision.

+ **Priorité Influence : Augmenter la capacité d'influence du réseau des CDC par le développement d'un réseau de contacts**

**Objectif : Développer un réseau d'influence**

La TNCDC exerce en continu des actions d'influence auprès des décideurs et souhaite également favoriser l'émergence de relations significatives avec le milieu philanthropique.

➤ Suivi des travaux avec le SACAIS

La grande majorité des CDC ont fait leur demande de financement/reddition de compte pour le 30 septembre dernier. Pour l'analyse des demandes, le SACAIS fait souvent appel à des ressources humaines additionnelles qui appliquent parfois les règles en manquant de flexibilité. Les CDC reçoivent un avis automatique de non-conformité. N'hésitez pas à contacter la personne, habituellement avec une explication la situation se résorbe rapidement d'elle-même. Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à contacter Marie-Line ou Sylvie-Anne ou vous référer au guide sur la reddition de compte disponible dans l'accès membres du site internet de la TNCDC.

L'hiver dernier le SACAIS a avisé la TNCDC qu'il souhaitait revoir le formulaire de reddition de compte/demande de financement. Il s'agissait de revoir les questions qui concernent les actions des CDC afin de simplifier la reddition de comptes pour les CDC et faciliter l'analyse par les conseillers. Plutôt que de demander les actions des CDC dans les 10 volets, on souhaite avoir les questions qui représentent les actions incontournables des CDC en corrélation avec les objectifs du cadre normatif du programme. Le comité financement a contribué à la réflexion et finalement il y aura 3 questions au lieu de 10 dans le formulaire à compter de la prochaine reddition de compte.

*Pour chaque question, veuillez identifier les principales actions réalisées. Si l'information se trouve dans votre rapport d'activité, veuillez nommer l'action et indiquer en référence le numéro de page.*

1. L'organisme a offert du soutien aux organismes communautaires de son territoire d'action (Volets d'action : information; formation; représentations; soutien aux membres et promotion).
2. L'organisme a favorisé le développement social et communautaire de son territoire d'action par des actions concertées (Volets d'action : concertation; consolidation et développement communautaire; recherche; travail en partenariat; soutien à l'économie sociale et au développement économique communautaire).
3. L'organisme a mené des actions en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il est entendu que la réponse à la question 3 peut être redondante avec les deux premières. Le financement du gouvernement étant consenti dans le programme dans une finalité de lutte à la pauvreté, il s'agit de faire ressortir le rôle joué par la CDC en la matière. Il est convenu qu'il ne s'agit pas nécessairement de services directs à la population et qu'il peut s'agir de participation, de recherche, de concertation, de mobilisation, d'éducation populaire, etc.

➤ 4<sup>e</sup> plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est toujours **prévu pour cet hiver**. Afin de rappeler ses recommandations et de souligner la journée internationale de l'élimination de la pauvreté, la TNCDC a publié une [lettre ouverte](#). Elle a aussi été invitée à participer à une **rencontre sur la thématique « participation sociale et inclusion »**. Quatre autres organisations, dont la CDC du Témiscamingue, y ont participé. La ministre Chantal Rouleau et trois autres membres du caucus de la CAQ y ont participé, ainsi que deux membres du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Alors que les pratiques AVEC et les Alliances pour la solidarité ont été des vecteurs de discussion pour aborder la participation sociale dans les initiatives locales et régionales, la TNCDC a partagé ses recommandations pour des mesures structurantes dans une perspective de réduction des inégalités socioéconomique et des préjugés.

Le comité a produit un **outil d'analyse pour les prochains plans de lutte** avec la lunette du réseau. Il vous sera partagé afin que vous puissiez l'utiliser dans vos milieux. L'animation qui avait été produite dans le cadre de la tournée de la DG porte sur cet outil, donc les CDC peuvent contacter la TNCDC afin d'avoir accès à l'animation.

Le **RV virtuel d'avril 2024** portera sur le plan de lutte, en espérant que les CDC auront eut le temps d'en prendre connaissance et de tenter une première analyse pour porter l'analyse collective à un niveau national.

➤ Innovation et finance sociale

Depuis la rencontre nationale de juin, la rédaction de l'**énoncé de vision** et la finalisation des outils produits par le comité thématique ont pris du retard. Initialement prévu pour l'automne, ce sera davantage à l'hiver que les membres pourront prendre connaissance de ces documents.

Le déploiement de la **mesure 4.2.2** du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) qui visait à appuyer le **déploiement d'initiatives d'innovation sociale** en action communautaire ne s'est pas passé comme prévu. Contacté au départ pour coconstruire l'appel de projets, la TNCDC a finalement été interpellée une fois l'appel lancé, pour sa diffusion dans le réseau. L'appel a été fait en septembre pour un dépôt de projet au plus tard au 6 octobre. Lors du lancement, on apprenait également que les groupes communautaires n'étaient pas admissibles pour un dépôt de projet!!! En effet, le cadre normatif qui régit l'appel stipulait que seuls les établissements d'enseignement et les organismes d'intermédiations en innovation sociale étaient autorisés à déposer des projets. Le MESS aurait été soumis aux orientations du ministère de l'économie, de l'innovation et de

l'énergie (MEIE) qui finançait cette mesure. La TNDC a également nommé son insatisfaction et la délégation du RQ-ACA.

Ce sont 255 projets qui ont été reçus dans le cadre du **Programme de préparation à l'investissement** 2.0 et seulement 59 projets qui ont été approuvés (50 dans la catégorie 100K et moins et 9 catégories projet structurant 100K à 250k). En moyenne les montants demandés étaient de 80 868 \$ pour les projets de 100K et moins. Les projets approuvés viennent de 12 régions administratives sur 17. Les organismes communautaires représentent 36% des porteurs de projets, 64 % pour les entreprises d'économie sociale (COOP et OBNL ÉS). Finalement, 16,9 % des projets approuvés sont de la diversité, il s'agissait d'une nouvelle cible, pour le programme. Comme pour le premier déploiement, les groupes qui étaient loin de l'écosystème de l'économie sociale n'étaient pas prêts à déposer leur projet lors du lancement en novembre. Beaucoup de ces organisations avaient besoin d'appui pour monter leur dossier et certains groupes ont eu le sentiment que la course était perdue d'avance faisant en sorte qu'ils ne déposent même pas de projet. Si le programme venait à être renouvelé (rien n'indique que ça va arriver), le comité d'orientation a pris la décision de laisser 2 mois entre l'annonce du fonds et l'ouverture des formulaires, pour que tout le monde ait une chance de déposer un projet, s'il le souhaite. Il est aussi entendu qu'un effort de soutien sera fourni pour les petites organisations et les projets en démarrage.

### **Objectif : Consolider nos liens avec nos partenaires**

#### ➤ Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le RQ-ACA collabore avec le gouvernement à 4 mesures particulières du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). Il collabore à l'étude sur les besoins immobiliers (voir point « Bâtiments communautaires » plus haut), à la réalisation d'un portrait statistique par l'Institut de la statistique du Québec et à l'évaluation du PAGAC. Toutefois, le plus gros chantier en cours est la **révision du cadre de référence de l'action communautaire**. Les travaux débiteront avec le ministère à l'hiver 2024 et devra être discuté avec l'ensemble des ministères et organismes (gros défis...). Les sujets suivants ont été identifiés pour discussions :

- La gestion des surplus accumulés et la nature des affectations acceptables
- Clarification des processus pour demande, rattachement, transfert et double rattachement
- Indexation, seuils planchers, autonomie et maintien de la défense collective des droits
- Autres enjeux que souhaitent aborder le RQ-ACA : Règle de cumul des soutiens financiers, rôle des regroupements, listes d'attente/accréditation, définition des services alternatifs vs complémentaires

Sinon, il reste toujours en suspend la possibilité de mettre sur pied une **table des partenaires** de l'action communautaire (le RQ-ACA s'oppose à la présence des fondations) et l'idée que soit déposé une **loi cadre** (en attente d'orientation de la ministre).

Le **comité de stratégie intersectorielle** (auquel participe la TNDC) vise à regrouper les différents regroupements interlocuteurs auprès des différents ministères pour mettre en commun les enjeux en cours dans les négociations des programmes de financement. Un tableau distinctif des éléments de gestion des différents programmes par les ministères ont été comparés, notamment à la lumière des travaux de révision des normes par le secrétariat du Conseil du Trésor. Par la suite, 5 enjeux communs ont été documentés afin d'adresser les disparités dans les différents programmes et outiller le mouvement dans ces négociations : l'indexation du financement, la vérification comptable, les conséquences des surplus et limitation des affectations, le règle de cumul (aides financières du gouvernement versus l'autofinancement) et les limites aux dépenses admissibles.

La **semaine nationale de l'ACA** a eut lieu du 16 au 20 octobre 2023. Une lettre ouverte intitulée « [Le milieu communautaire sur le respirateur artificiel](#) » a été publiée le 16 octobre dans la Presse et signée par 615 organismes communautaires. Des rencontres ont aussi eut lieu à l'Assemblée nationale afin de rencontrer le plus de ministres possibles ainsi que les partis de

l'opposition. Un événement plus festif sous forme de théâtre forum a aussi été organisé à Montréal le 23 octobre. Enfin, il y a eu plusieurs vignettes et visuels diffusés sur les réseaux sociaux. Merci beaucoup aux CDC pour leur participation !

Cette année, la campagne de mobilisation « Engagez-vous pour le communautaire » prend un pas de recul afin de mettre à jour la **revendication financière du mouvement**. On se rappelle que les dernières revendications s'élevaient en 2019 à plus de 460 M\$. Toutefois, on fait le constat qu'avec l'augmentation des besoins, les enjeux de rétention de la main d'œuvre et la hausse des coûts de fonctionnement, les revendications financières doivent être revues. Au cours de l'année 2022-2023, les membres du RQ-ACA ont convenus d'une méthode de calcul commune pour des « seuils planchers » nationaux. Maintenant, chaque regroupement doit faire la réflexion avec leurs membres pour établir leur « seuil plancher ». Il y a d'ailleurs des efforts de solidarité à mettre de l'avant et un travail d'éducation et de sensibilisation auprès des regroupements.

En réaction à la nouvelle **obligation de fournir les pièces d'identités des membres des CA** par le Registraire des entreprises, le RQ-ACA et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, ont entamé des représentations auprès de la ministre de l'Emploi ainsi que de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire afin de demander un moratoire, pour les organismes d'ACA, sur l'application de la nouvelle exigence. Il y a en ce moment, une période de transition quant à l'application des nouvelles obligations. « La période transitoire permet notamment de ne pas transmettre les copies des pièces d'identité et de ne pas déclarer la date de naissance si aucun changement n'est apporté aux informations d'un administrateur déjà inscrit ou si aucun nouvel administrateur n'est déclaré au registre des entreprises. »

➤ Collectif des partenaires en développement des communautés

En novembre 2022, lors du Rendez-vous National en développement des communautés, les participants ont convenu de se retrouver quelques mois plus tard pour faire le point et surtout pour lancer les cinq différents chantiers nationaux de travail. Au cours de cet événement, qui s'est tenu le 8 juin 2022, un **bilan de la démarche** a été fait, on a lancé officiellement les cinq grands chantiers nationaux, et organisé des ateliers collaboratifs de réflexion sur ces chantiers. Afin de vous préparer aux comités de démarrage des chantiers, n'hésitez pas à aller lire les fiches 2.0. ! Afin de mettre en lumière le contenu des fiches, il a aussi été intégré dans des balados. [Fiches 2.0 et balados](#)

Les cinq chantiers sont les suivants : **Bases communes, Équité territoriale, Ancrages financiers et institutionnels, Transition socio-écologique, Pérennisation RH et renforcement de pratiques**. Les chantiers ne doivent pas seulement être vus comme 5 comités de réflexion travaillant sur 5 différents enjeux. Véritables écosystèmes vivants et dynamiques, interreliés et interconnectés les uns aux autres, ils seront composés de groupes de travail, de laboratoires d'expérimentation et de projets terrain, d'activités de formation, de maillage et de mobilisation, de campagnes, de création d'outils, d'organisations d'événement et de projets multiples, tous réalisés en concertation avec une multitude d'acteurs, de différents paliers et qui s'inscrivent dans chacun des axes des chantiers.

**Comment vous impliquer concrètement ou rester informé.e des avancements des chantiers?**

- En contactant directement le Collectif afin de discuter de vos idées et d'explorer les possibilités de collaboration (projets pilotes, laboratoire d'idées, action de mobilisation, etc.) si les sujets des chantiers résonnent dans votre communauté, votre organisation ou votre réseau !
- En assistant aux différents comités de démarrages des chantiers qui se tiendront durant tout l'automne et par la suite, en participant aux différentes rencontres des comités qui se tiendront tout au long de l'année.
- En vous abonnant ou en continuant de lire l'infolettre.
- En vous joignant à la communauté à travers votre inscription au réseau *En commun* et en utilisant la plateforme *Praxis*. Celle-ci vous permettra de recevoir les informations liées aux

différentes activités et d'échanger avec d'autres acteurs du développement des communautés en temps réel !

➤ Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Collectif a documenté les problèmes techniques dans **la loi sur l'assistance sociale** et est préparé à saisir l'opportunité de la « modernisation » de la loi pour partager ces constats. Pour étoffer, le dossier, il est aussi en train de recenser des problèmes « humains » dans l'application de la loi sur l'aide sociale. Si les CDC ont connaissance de particularités dans le service offert sur leur territoire, elles peuvent contacter Chantal.

Dans le dossier du **transport collectif**, la TNCDC fait toujours partie du comité ad hoc que le Collectif a mis sur pied sur la question. Le comité apportera une proposition de revendication lors de la prochaine assemblée des membres en novembre. Les grandes lignes concernent le transport comme service public, le financement de tous les types de coûts du transport collectif, l'importance de se coller aux besoins localement, ainsi que l'accessibilité (dont la question de la fracture numérique). Le Collectif a aussi développé un **atelier pour recenser les trajets problématiques en transport collectif** et identifier les trajets idéaux. Cela permet à la fois d'animer des réflexions sur le sujet et de documenter la situation du transport au Québec, notamment en cartographiant le résultat de ces ateliers.

En ce qui concerne la **revendication sur le salaire minimum**, les discussions se poursuivent. Alors que les indicateurs du revenu viable et de la MFR-60 indiquent qu'un salaire de 20\$ l'heure n'est pas suffisant pour sortir de la pauvreté, c'est le nombre qui est avancé pour la revendication par les organisations syndicales. En mai dernier, le Collectif penchait davantage pour une cible de 21\$ ou 22\$. La discussion se poursuivra en novembre.

➤ Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)

Le mandat d'administratrice de Sylvie-Anne Rheault, agente de développement a été renouvelé au sein du conseil d'administration du CSMO-ESAC. Le lancement officiel de l'**Enquête les Repères** a été faite. Cette enquête nationale a pour objectif de documenter la main-d'œuvre et les conditions de travail dans les secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire. Les résultats permettent d'avoir une meilleure connaissance de la main-d'œuvre, des métiers et des professions en demande, de la relève et de la rétention ainsi que les moyens des organisations pour faire face aux défis de la relève. Le CSMO-ÉSAC a fourni les **données concernant les CDC** à la TNCDC, comme en 2018. La TNCDC fournira un comparatif aux membres dans les semaines à venir.

Le CSMO-ESAC a fait le lancement de la **campagne Fleurir des vies**. L'objectif est de faire la promotion du métier de l'intervention sociale dans le secteur de l'action communautaire auprès des jeunes de 15 à 35 ans. L'objectif est de les informer sur les différentes carrières possibles dans le domaine de l'intervention et les encourager à opter pour une formation en intervention, ou un emploi dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. La TNCDC invite ses membres à faire la diffusion de celle-ci via la **trousse de diffusion** et de partager le site **Fleurir des vies** pour y repérer certains métiers de l'intervention sociale.

La TNCDC collabore à un projet du CSMO-ESAC financé par la fondation Chagnon, le **projet Concert'Actions** a pour principal objectif d'attirer une main-d'œuvre qualifiée dans les organisations et de fidéliser celle déjà en place. Voici quelques initiatives sur la table :

- La mise en place d'une **reconnaissance des acquis et des compétences** (RAC) en intervention. Il s'agit d'une démarche individuelle des travailleurs et travailleuses afin de faire valider leur expérience dans les métiers de l'intervention et obtenir un diplôme. Les employeurs sont invités à soutenir leurs personnels dans leur démarche.
- **Soutenir les gestionnaires en RH**, à travers un réseau, qui pourraient se traduire par de l'accompagnement personnalisé (structuration de politique, échelle salariale...), un soutien à la mutualisation; des banques d'heures pour du mentorat, etc. Sous forme de

projet pilote, certaines CDC pourraient donc expérimenter des initiatives de soutien en GRH à leurs membres. Ce projet est à construire, si des CDC qui ont déjà mis en place des comités de travail et/ou du soutien en RH et souhaitent structurer leur accompagnement, elles peuvent bénéficier d'un soutien financier pour le faire. Les CDC intéressés sont donc invités à communiquer avec Ophélie Couspeyre. Par ailleurs, si des CDC souhaitent bénéficier elles-mêmes de ce type de soutien, la TNCDC pourrait réfléchir également à un projet pour le réseau. Ophélie sonde donc les membres, pour connaître leur intérêt pour une telle initiative.

- Finalement, l'idée de **midi RH** a été abordée. Sous forme de formation express sur un sujet en lien avec la gestion des RH, des rencontres en ligne sont offertes aux organismes communautaires. Possibilité de lancement en janvier 2024.

➤ Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ)

Sylvie-Anne Rheault, agente de développement est maintenant administratrice au conseil d'administration de l'AACOCQ. Lors de l'AGA, les faits saillants de la dernière année ont été soulignés, dont l'embauche d'une première direction générale, madame Nadine Saumure.

L'AACOCQ a publié un [Portrait sur les besoins en assurance collective](#) dans les conditions de travail des organismes communautaires du Québec. La recherche comporte 5 visées : l'identification des facteurs d'implantation et de maintien de l'assurance collective, la mesure de la priorité de l'assurance collective et des couvertures, l'évaluation des besoins en assurance collective, l'exploration des avantages de l'assurance collective, et le sondage des besoins des membres de l'AACOCQ.

Si l'année dernière il n'y a pas eut de rehaussement important de la prime d'assurance, cette année l'association a été frappée par la hausse des coûts des réclamations des membres en raison de l'inflation et l'importante hausse des coûts des services professionnelles dans les 2 dernière année. Néanmoins, il semble que cette augmentation soit une réalité pour l'ensemble des régimes d'assurances.

➤ Chantier de l'économie sociale

Dans sa planification stratégique, le Chantier souhaite valoriser et renforcer le mouvement de l'économie sociale au Québec. Pour ce faire, il va notamment préparer un Sommet de l'économie sociale au printemps 2025. L'objectif du Sommet vise à faire connaître et concrétiser, élargir ou essayer les solutions qui auront émergées, en amont, lors de la Tournée des régions et des secteurs qui vient de débiter et se poursuivra toute l'année. Cette tournée vise à mieux connaître des innovations sociales et économiques qui apportent des solutions concrètes. Ce sera donc l'occasion de faire connaître les projets innovants dans les communautés et surtout de faire ressortir les enjeux sociaux et besoins des personnes les plus vulnérables. Les CDC sont invitées à contacter leur pôle pour avoir plus d'information sur cette initiative du Chantier. Aussi, il est bon de savoir que le Chantier et différents partenaires de l'économie sociale sont en période de préparation d'un nouveau projet avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Le projet devrait permettre de soutenir notamment les Pôles régionaux pour l'accompagnement des communautés. A suivre !

➤ Territoires innovants en économie sociale et solidaire

La TNCDC se joindra au CA du [TIESS](#) (territoire innovant en économie sociale et solidaire). Il s'agit d'un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) reconnu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). C'est notamment un organisme qui aurait pu déposer un projet dans le cadre de l'appel de projets de la mesure 4.2.2. De nombreux projets en économie sociale et solidaire inclus indirectement les groupes communautaires, mais en réalité, ils sont peu ou pas sollicités. Notre présence se veut un moyen de donner une voix à l'ACA dans les projets portés par le TIESS et s'assurer que les groupes communautaires puissent profiter des retombées de ces derniers.

- Projet de recherche sur les pratiques d'intervention en action collective à l'ère numérique (PIACEN)

Le petit comité créé lors du rendez-vous virtuel de décembre 2022 a présenté une **communication au sujet de la recherche** au congrès de l'association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS) en juillet 2023. Il travaille en ce moment à sa partie du chapitre de **l'ouvrage collectif « Numérique et travail social »** qui sera déposé en novembre aux Presses de l'université du Québec (PUQ). Toutes les activités sont réalisées en collaboration avec la chercheuse Sylvie Jochems de l'UQAM. À la suite des différentes conclusions de cette recherche-action, la TNCDC s'est alliée à des **ressources spécialisées en transformation numérique** afin d'explorer les possibilités d'avoir un plan de match en ce sens à la fois pour la TNCDC, mais aussi pour le réseau. À ses premiers balbutiements, les CDC seront informées au fur et à la mesure que le processus avance.

+ Priorité Renforcement : Renforcer la capacité d'agir des CDC afin de se positionner localement comme leaders de développement social local.

**Objectif : Favoriser le réseautage, l'échange et le partage d'information et l'entraide dans le réseau**

- Prochain appel de candidature pour la rencontre nationale de novembre 2024

Les lieux des prochaines rencontres nationales de 2024 sont confirmées : en mars à l'Hôtel et suite Le Dauphin de Drummondville, en juin 2024 à l'Hôtel Château à Roberval et en novembre 2024 au Baluchon centre éco-villégiature à St-Paulin en Mauricie. La TNCDC attend maintenant des propositions pour le lieu où se dérouleront les rencontres nationales de 2025. La date limite pour soumettre une candidature pour la rencontre du 4 au 6 juin 2025 est le 31 mars 2024 et pour la rencontre du 5 au 7 novembre 2025 est le 30 juin 2024. Le cahier de charge et le formulaire pour préparer votre proposition se trouve sur l'accès-membres dans le dossier « vie associative » de l'onglet « [documents officiels et politiques](#) ».

- Rencontre des agent.e.s

Les 27 et 28 septembre 2023, la TNCDC a accueilli 80 agents de CDC à l'Hôtel Monfort de Nicolet. Les agentes de la TNCDC ont présenté les différents outils de communication, une formation de l'ÎLOT COOP sur la gestion de projets collectifs, ainsi qu'un atelier d'échange sur la mobilisation et l'engagement.

Les agentes ont voulu faire expérimenter la démarche PPE2 en lien avec la fin de la Grande Orientation et prendre le pouls quant à la poursuite des échanges entre les agents. Il s'agissait en fait de faire participer les agents au bilan de la Grande Orientation et de réfléchir aux suites à donner. Force est de constater que les attentes des agents sont grandes, qu'ils s'attendent à ce que la TNCDC organise dans les faits une rencontre nationale festive supplémentaire et que la TNCDC est de plus interpellée par des mandats de soutien et d'accompagnement qui proviennent de agents et non pas des CDC. Ainsi, il y aura lieu d'avoir une discussion plus large sur le rôle des directions en matière de transfert de l'information et de clarifier ce à quoi « ont droit » les agents. On se questionne sur la capacité de la TNCDC à soutenir individuellement autant de réalités et de perceptions. Ce sujet sera abordé avec les directions des CDC lors de la rencontre nationale de mars ou juin prochain.

Enfin, une première rencontre de type « communauté de pratiques » a eut lieu le 17 octobre dernier. Il a été question de l'action communautaire autonome et de la façon d'en faire la présentation. Une dizaine de personnes étaient présentes. Des outils ont été envoyés en lien avec ce sujet.

- Mutualisation

Le **rendez-vous virtuel du 13 décembre 2023** portera le thème de : « **La mutualisation, un outil pour ma CDC?** » et jettera les bases de la mutualisation de façon très concrète avec des

exemples de projets et des espaces de discussion pour faire des liens entre les besoins de vos milieux et les réponses que la mutualisation peut y apporter.

Dans l'écosystème, une initiative intéressante de mutualisation est le **Centre de tri virtuel RÉUTILisONS**. Cette plateforme permet une redistribution du mobilier de bureau d'entreprises d'envergure telle Hydro-Québec, avec une possibilité de **mutualisation des frais de transport**. L'abonnement est gratuit pour les OBNL et le mobilier peut servir autant aux organisations qu'à leurs membres.

## **Objectif : Développer les compétences des ressources humaines des CDC**

### ➤ Formations de formateurs

Avec les membres de l'équipe tactique, la TNCDC a développé plusieurs offres de formation de formateurs pour les CDC. La formation sur « **L'ABC de l'ACA** » a 2 reprises déjà et demeure disponible à la demande. Les formations de formateurs en « **Gestion Financière** » et « **Rôles et responsabilités du CA** » seront offertes à l'hiver 2024. Les CDC qui désirent participer à l'une ou l'autre **doivent signifier leur intérêt avant le 15 décembre** à Sylvie-Anne Rheault : [soutien@tncdc.qc.ca](mailto:soutien@tncdc.qc.ca). Un doodle sera ensuite fait pour déterminer une date.

### ➤ Équipe tactique et soutien de l'équipe

L'équipe tactique, composée de 9 directions de CDC, continue le mentorat et le coaching pour les CDC qui en ont besoin en matière de gouvernance, de vie associative, de la compréhension du rôle de la direction, des politiques, etc. Pour avoir recours à ce service, il suffit d'en faire la demande à Sylvie-Anne Rheault ou Chantal Bisson, agentes de développement. Il est aussi possible de faire appel aux agentes de la TNCDC pour l'animation et la réalisation de planifications stratégiques.

### ➤ Création d'un répertoire de ressources professionnelles

La TNCDC souhaite collecter les ressources professionnelles avec qui les CDC font affaires afin de maintenir un registre de celles-ci pour faire du référencement selon les situations. Pour y arriver, un [formulaire](#) a été envoyé via l'infolettre à deux reprises (juin et octobre). **On incite fortement les CDC à participer pour nommer les firmes ou ressources externes** avec lesquelles elles travaillent (formation, accompagnement, consultant RH, animation de processus collectif, etc).

### ➤ Outils pour application de la loi 25

Au sein de la TNCDC on termine la mise en place d'outils en lien avec la Loi 25 concernant la protection des renseignements personnels. La TNCDC collabore avec la firme Solulan pour ce faire. Elle partagera les documents suivants avec les membres prochainement : Formulaire de délégation du rôle de responsable de la protection des renseignements personnels; Formulaire de déclaration d'incidents et Politique de gestion des données.

De plus, dans le cadre de son partenariat avec Solulan, elle offrira un **webinaire sur les éléments techniques à mettre en place** dans le cadre de la loi 25 et une **banque d'heures** sera par la suite à la disposition des membres pour un accompagnement personnalisé. Cela n'inclut pas la mise en place d'éléments techniques dans les systèmes d'information, mais bien du soutien/conseil pour comprendre ce qu'il y a à mettre en place selon chaque situation technologique particulière.

## **Objectif : soutenir le développement et la consolidation du réseau des CDC**

### ➤ Accompagnement du développement du réseau

Deux démarches territoriales ont officiellement été mise en accompagnement et entamée une démarche d'accréditation. Il s'agit de la région de la Côte-Nord (démarche de la TROC) et du territoire de la MRC de Rouyn-Noranda (démarche du ROC).

➤ Portraits des sources de financement et conditions de travail dans le réseau

Dans le plan d'action de la TNCDC, pour l'année 2023-2024, il est prévu de relancer les enquêtes internes réalisées en 2020, sur les conditions de travail dans le réseau et sur les sources de financement. L'enquête sur les conditions de travail devrait se dérouler à l'hiver et les CDC recevront pour ce faire un sondage de la part de la TNCDC. Pour le sondage sur les sources de financement, la TNCDC a besoin des redditions de comptes de l'ensemble des CDC, Ophélie profite donc de l'occasion pour **rappeler aux CDC qu'elles doivent fournir à la TNCDC leur reddition de compte**, une fois produite.

➤ Projet de renforcement de la capacité d'agir en matière de transformation sociale (FLAC)

Les premiers bilans de la première année de déploiement sont en analyse et nous avons le souhait de produire un registre des projets/initiatives déployés, dans les prochaines semaines, qui pourraient nourrir et inspirer les CDC entre elles. Le comité qui se rencontrera fin novembre établira également un nouveau calendrier de travail afin de suivre de nouveau certains projets portés par les CDC. On souhaite faire atterrir la théorie du changement travailler durant la dernière année, à travers l'évaluation desdits projets. Si des CDC sont intéressés à faire partie de la démarche, elles sont invitées à communiquer avec Ophélie Couspeyre.